

TDR DE CONSULTANCE

DÉVELOPPEMENT D'UNE FORMATION SOUS FORMAT E-LEARNING SUR LA REDEVABILITÉ COMMUNAUTAIRE

1. Généralités

Projet / Service / Département	Département Qualité-SERA, CRF Groupe redevabilité, via Groupe URD
Objet de la mission	Développement d'une formation sur la "Redevabilité communautaire" sous format de modules e-learning interactifs
Lieu de la mission	En distanciel
Responsable de la mission	CRF / Groupe URD
Date de début souhaitée	Mars 2024
Date de fin souhaitée	Novembre 2024
Date de remise des livrables	Novembre 2024





2. Introduction

Contexte de la mission de consultance

Le projet de formation sur la redevabilité communautaire a d'abord émané de la Croix Rouge Française et a ensuite été discuté de manière collective dans le cadre du Groupe redevabilité. Le Groupe redevabilité est un réseau animé par le Groupe URD et qui regroupe plusieurs référent.e.s d'organisations de solidarité internationale francophones afin d'échanger sur les enjeux de redevabilité aux populations du secteur¹. Dans le cadre des échanges de ce réseau, a été identifié un besoin inter-ONG sur le sujet et la volonté de travailler collectivement sur la construction de cette formation dans le cadre de ce réseau.

Le Groupe URD apporte un appui pour le développement de cette formation dans le cadre du projet "Apprendre et Innover face aux crises (APIC 3)" - à la fois dans la coordination avec les membres du Groupe redevabilité et un appui sur les enjeux de redevabilité.

Le lead du développement de cette formation sera assuré par la CRF, en concertation avec les membres du Groupe redevabilité et avec l'appui du Groupe URD. La formation sera mise à disposition de l'ensemble des équipes siège et terrain des différents membres du Groupe redevabilité et accessible sur la plateforme d'apprentissage en ligne du Groupe URD (<https://learning.urd.org/>).

3. Objectifs général et spécifiques de la mission de consultance

Objectif général de la mission de consultance

La mission est de développer une formation sur la "Redevabilité communautaire" sous format de modules e-learning (outil auteur Storyline ou Rise).

Objectifs spécifiques de la mission de consultance

- Etoffer et valider la méthodologie proposée pour la consultance
- Rédiger le Scénario pédagogique (ou Plan du cours) pour chaque module sous format Word avec les objectifs pédagogiques et les modalités pédagogiques finalisés
- Développer le Storyboard pour chaque module sous format PPT avec les contenus théoriques, les visuels, les interactions pédagogiques, les ressources, les messages clés à retenir et le test de sortie avec les contributions des membres du Groupe Redevabilité (Experts contenu)
- Créer les modules e-learning à partir des Storyboards finalisés à l'aide de l'outil auteur Storyline ou Rise

¹ Pour plus d'informations sur le Groupe redevabilité : <https://www.urd.org/fr/reseau/groupe-redevabilite/>





4. Objectif général et spécifiques de la formation sous format e-learning en redevabilité communautaire

Objectif général de la formation

Renforcer les connaissances et donner les moyens aux équipes projets de prendre en compte et de respecter les engagements/standards sur la Redevabilité communautaire

Objectifs Spécifiques de la formation

- Accompagner la compréhension commune de la notion et des enjeux de redevabilité communautaire
- Renforcer l'harmonisation des pratiques dans l'opérationnalisation des trois piliers de la redevabilité communautaire par les équipes projets
- Sensibiliser et responsabiliser l'ensemble des équipes projets en assurant la diffusion des connaissances de base sur la redevabilité communautaire
- Renforcer la démarche d'amélioration continue de la qualité et de la redevabilité des projets par les équipes projets
- Promouvoir l'intégrité et l'exemplarité des équipes projets et des organisations sur les enjeux de redevabilité

5. Précision sur le déroulé de la mission attendue

Organisation & Modalités

- Une formation sur la "Redevabilité communautaire" sous format de modules e-learning (outil auteur Storyline ou Rise)
- Les modules seront mis à disposition par le Groupe URD et la CRF sur leurs plateformes respectives .
- **Durée** : 1,5 jours, soit 11h de sessions en ligne, via 6 modules.

Principes attendus pour la formation

Les commanditaires recommandent que le.s consultant.e.s fassent en sorte d'organiser

- une formation composée de modules e-learning interactifs
- un contenu de formation cohérent entre les différents modules
- une construction de la formation en tiroir (c'est à dire, possibilité d'utiliser les modules de manière indépendante les uns des autres) avec différents modules sur les piliers de la redevabilité communautaire
- un appel aux savoirs du Groupe redevabilité dans le développement de la formation
- une formation (contenu et choix techniques) respectant le principe de Ne pas Nuire
- une formation qui respecte le contexte interculturel des organisations
- une formation qui s'appuie sur des cadres internationaux existants et des bonnes pratiques reconnues





- une formation dont le contenu doit être suffisamment générique pour être utilisable par le plus grand nombre d'organisations du secteur

Objectifs pédagogiques pré-identifiés

› De façon générale **pour la formation sur la redevabilité communautaire**, les apprenants seront capables de :

- décrire ce qu'est la redevabilité communautaire et citer les principaux standards et principes ;
- décrire les trois piliers de la redevabilité communautaires ;
- expliquer les enjeux liés à l'opérationnalisation de la redevabilité communautaire (e.g. en termes de posture), et les liens avec d'autres composantes et thématiques clés (e.g. MEAL, protection transversale, safeguarding, Ne pas Nuire)

› **Pour chaque module**, les apprenants seront capables de :

- Module 1 :
 - Citer les principaux standards qui cadrent la redevabilité communautaire
 - Expliquer et reformuler les définitions liées à la redevabilité communautaire
- Module 2 :
 - Expliquer les enjeux d'opérationnalisation et de posture de la redevabilité communautaire, et savoir les appliquer dans la mise en œuvre des projets, en faisant le lien avec d'autres composantes et thématiques clés (eg. MEAL, protection transversale, safeguarding, Ne pas Nuire) et dans un objectif de qualité
- Module 3 :
 - Expliquer les éléments clés du pilier de partage d'information et savoir les mettre en pratique ou y contribuer
- Module 4 :
 - Expliquer les éléments clés du pilier de la participation communautaire et savoir les mettre en pratique ou y contribuer
- Module 5 :
 - Expliquer les éléments clés du pilier de l'expression/ mécanismes de gestion et retours d'informations, et savoir les mettre en pratique ou y contribuer
- Module 6 :
 - Restituer les messages clés de la formation

Précisions sur les éléments attendus en termes de contenu de formation

Trois piliers de redevabilité

Suite à une consultation des membres du Groupe redevabilité, qui peuvent utiliser différents termes pour désigner les trois piliers de la redevabilité, le choix a été fait d'utiliser les termes suivants :

- Partage d'information
- Participation et engagement communautaire (incluant le partage d'information comme le niveau 1 de la participation)
- Expression/ mécanismes de gestion et retours d'information





Principes

- diversité et inclusion, intersectionnalité; compétences et posture des équipes/ attitude du personnel; transparence; éthique; Redevabilité à 360° (personnes ciblées, partenaires, équipes et bailleurs), redevabilité contextuelle

Liens à faire avec d'autres thématiques et composantes clés

- Lien avec les autres composantes du SERA;
- Volet ne pas nuire et lien avec le volet protection contre les exploitations, abus et harcèlement sexuels (PEAHS);
- Lien avec protection transversale et safeguarding

Enjeux de sémantique

Une attention particulière devra être apportée à l'utilisation de certains termes et devra être discutée dans le cadre de la mission. Il s'agit notamment : terme plaintes, "retour" vs "remontée", bénéficiaire vs population affectée vs. population ciblée; safeguarding ; quid de l'écriture inclusive

Standards internationaux

- CHS
- IASC CAAP - engagement 3
- CEA du mouvement croix rouge

Prise en compte de la redevabilité en fonction des éléments suivants :

- étapes du cycle de projet
- modes de gestion partenariale (directe, co-gestion, gestion-déléguée)
- types de crise
- contexte d'intervention > spécifique en contexte épidémique : Communication sur les risques et l'engagement communautaire (CREC)

6. Méthodologie

Publics cibles

- Le renforcement de capacités sur la redevabilité communautaire concerne les équipes projet (programmes et techniques, profils opérationnels et SERA), niveau terrain en priorité et ouvert aux équipes du siège.
- A noter que cette formation peut aussi être ouverte aux services dits "supports" avec l'accompagnement des responsables SERA.





Coordination

- Travail avec le(s) consultant.e(s) pour appuyer le développement des modules sur les volets andragogiques et méthodologiques (animations...)
- Travail en collaboration avec le Groupe URD pour les volets coordination avec les membres du Groupe Redevabilité et pour le volet appui technique sur le développement du contenu
- Le **point focal des consultant.e(s)** sera un binôme CRF/ Groupe URD.

7. Livrables attendus

A noter, la langue de travail de cette mission de consultance est le français.

Les livrables finaux (développés sur l'outil auteur - Storyline ou Rise), à savoir les six modules e-learning, seront développés en deux versions : en français et en anglais.

> Rapport de cadrage avec

- révision et reformulation des objectifs pédagogiques
- précision du déroulé pédagogique pour chaque module avec les messages clés et les techniques d'animation (en précisant les sources bibliographiques)
- proposition de techniques d'animation et d'exercices pour une formation dynamique et participative pour RISE (ou autre plateforme pertinente)

> 6 modules avec un Scénario pédagogique, un Storyboard sous format PPT, puis création des contenus à l'aide de l'outil auteur (Storyline ou Rise) :

- 1 module général de présentation des définitions et concepts de la redevabilité communautaire et standards pour poser le cadre de compréhension commune et la théorie - 2h (divisés en 2 sous-modules d'1h chacun)
- 1 module général sur les enjeux d'opérationnalisation et enjeux de posture et liens avec les autres composantes du SERA et liens avec protection transversale et safeguarding, etc. - 2h (divisés en 2 sous-modules d'1h chacun)
- 1 module sur le pilier : Partage d'informations > et comment l'opérationnaliser - exemples / outils - 2h (divisés en 2 sous-modules d'1h chacun)
- 1 module sur le pilier : Participation communautaire > et comment l'opérationnaliser - exemples / outils - 2h (divisés en 2 sous-modules d'1h chacun)
- 1 module sur le pilier : Expression / mécanisme de redevabilité > et comment l'opérationnaliser - exemples / outils - 2h (divisés en 2 sous-modules d'1h chacun)
- 1 module conclusion avec les messages clés / ouverture / quizz / - 1h

Pour chaque module :

- Un Scénario pédagogique (ou Plan du cours) sera développé sous format Word (1 page par module) ;





- un **Storyboard VI** sera développé sous format PPT par les consultant-e-s avec les contributions - **activités, exemples d'outils et illustrations** de bonnes pratiques **basés sur des cas pratiques** - des membres du Groupe Redevabilité et soumis au commanditaire pour révision ;
- un **Storyboard finalisé** sous format PPT sera développé par le.s consultant.e.s et soumis au commanditaire pour validation ;
- sur base du Storyboard (PPT) finalisé , les contenus seront créés avec l'outil auteur Storyline ou Rise (à noter que le transfert des contenus du Storyboard vers l'outil auteur se fera une fois les six Storyboards finalisés)
- des versions intermédiaires (Bronze, Silver) seront testées et ajustées sur demande des commanditaires avant d'aboutir à une **version finale** (Gold) sur l'outil auteur
- chaque module final sera développé en français et traduit en anglais pour la mise en ligne de 2 versions : français et anglais.

> **Rapport final avec**

- Rappel des objectifs pédagogiques finalisés
- Scénario pédagogique pour chaque module avec les messages clés et les modalités pédagogiques

8. Organisation de la consultance et chronogramme

Phases de la consultance

Phase 0 - cadrage de la mission

Phase 1 – rédaction des Scénarios pédagogiques (Word) et Storyboards (PPT)

Phase 2 - révision des Storyboards (PPT) jusqu'à une version finale

Phase 3 - développement des modules sur l'outil auteur Storyline ou Rise

Phase 4 - révision des modules e-learning (sur l'outil auteur Storyline ou Rise) jusqu'à une version finale

Phase 5 - rapport final

> Des temps d'échanges avec le.s consultant.e.s seront prévus entre et pendant ces différentes phases, en lien direct avec la CRF et le Groupe URD.

Chronogramme

La consultance aura lieu en 2024, à partir de mars 2024 pour aboutir aux livrables finaux en Novembre 2024.





Phase 0	Mars 2024
Phase 1	Avril-mai 2024
Phase 2	Juin-juillet 2024
Phase 3	Août 2024
Phase 4	Septembre-octobre 2024
Phase 5	Novembre 2024

> Ce chronogramme est une proposition qui sera à adapter par le.s consultant.e.s.

9. Traitement des offres

Profil de.s consultant.e.s

- Compétences en développement de contenu de formation et animation de formation ;
- Expert.e en MEAL - Redevabilité communautaire ;
- Expériences terrain confirmée en MEAL, Redevabilité communautaire ;
- Maîtrise de l'outil auteur Storyline ou Rise ;
- Maîtrise du cycle de gestion de projet ;
- Excellentes capacités rédactionnelles ;
- Expérience en contexte interculturel ;
- Connaissance sur les thématiques transversales à prendre en compte pour le développement du contenu de formation : le genre et l'approche inclusive, protection transversale
- Parfaite maîtrise du français et de l'anglais.

Clauses administratives

- Le soumissionnaire doit apporter la preuve au moment de la soumission de la régularité de son activité économique (documents fiscaux, immatriculation, inscription comme travailleur indépendant – en fonction du pays de référence où est établi le soumissionnaire).
- Le prestataire doit seul fournir les moyens nécessaires à l'accomplissement de sa prestation qu'ils soient matériels ou humains : billets d'avion, ordinateur, assurances en responsabilité civile professionnelle, visa.
- Il peut déléguer une partie de la mission, au sein de ses équipes, au collaborateur de son choix, mais il demeure la seule autorité hiérarchique et disciplinaire concernant ses salariés. Le prestataire doit assurer la sécurité, et à ce titre assurer les consultants envoyés en mission.





Expression d'intérêt

- Le.s consultant.e.s doit soumettre une **offre technique et financière** pour sa prestation
- L'**offre technique** doit inclure : le CV et/ou Portfolio, la méthodologie proposée ainsi qu'un chronogramme indicatif
- Le **budget devra** présenter l'ensemble des frais relatifs à la réalisation des six modules.
- Le prix indiqué de la prestation doit porter la mention 'ferme, global, forfaitaire et définitif'

- **L'offre doit être adressée à** : cecile.wils@croix-rouge.fr , et cpierluigi@urd.org _
 - avec l'intitulé suivant : OFFRE Formation Redevabilité _ NOM Prénom

- **Date limite de soumission** des offres : 7 Février 2024 à 00h (heure de Paris)

